



Comment se loger à Lyon ?

Ce n'est un mystère pour personne, se loger lorsque l'on est étudiant est loin d'être une sinécure.

Afin de vous faciliter la tâche, notre école vous propose des offres exclusives.

Les offres des particuliers sont disponibles auprès de notre service.

Vous pouvez également contacter nos partenaires logement.

Pour un traitement de qualité, indiquez que vous vous adressez à eux sur les conseils de nos équipes.

Service des ADMISSIONS – LYON

04 78 29 77 54

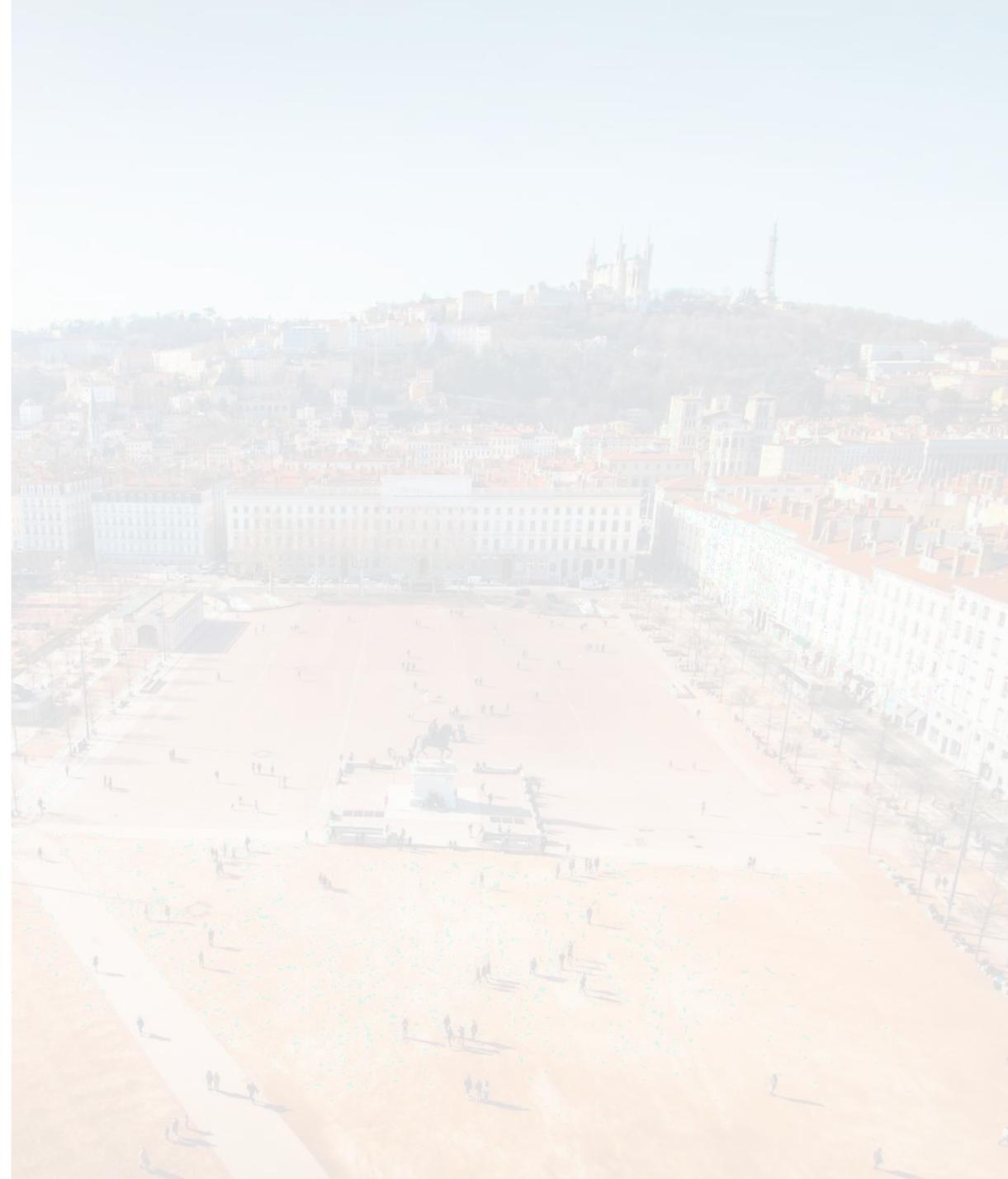


...Créées par des alumnis de l'ECE

⇒ Optimiser la mise en relation entre propriétaire et locataires



...Crées par le Service Public et site institutionnels



...Location de particuliers



leboncoin.fr

Roomlala

ParuVendu.fr **PAP**

entrepaticuliers

**LOGIC
-IMMO**

vivastreet



...Location en colocation



LA CARTE
des colocs

Appartager

le site de la co-location*
COLOC



...Location en résidences étudiantes privées

studylease.com



MY HOUSING
BY ADELE

Résidence Étudiante

location-etudiant.fr
— 1er site immobilier étudiant —



CROUS DE LYON

Les demandes de logements en résidence universitaire se font en même temps que les demandes de bourses sur critères sociaux, par le DSE entre le 15 janvier et le 31 mai.

Les résidences traditionnelles : Les contrats de location sont de 10 mois à partir du 31 août au 30 juin. En ce qui concerne l'aide au logement, ces logements ouvrent droit à l'ALS.

Les résidences nouvelles : Les contrats de location sont de 12 mois, du 1er septembre au 31 août. En ce qui concerne l'aide au logement, ces logements ouvrent droit à l'APL.

Les étudiants logés en résidence universitaire (chambres ou studios) sont exonérés de la taxe d'habitation. Tout étudiant logé doit souscrire une assurance locative (incendie, dégât des eaux...) et une assurance responsabilité civile pour le logement qu'il occupe.

Crous de Lyon : 04 72 80 17 70

sō COLOC



Propose 500 logements meublés et équipés à Lyon et les alentours réservés aux étudiants et aux jeunes actifs.

JPAC
DURHÔNE



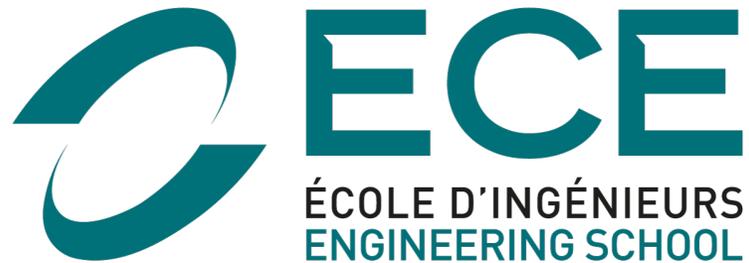
Pour postuler à ce type de logement :

- être titulaire de la nationalité française
- bénéficiaire du statut d'étudiant
- être âgé de 18 à 30 ans
- Justifier de faibles ressources

... Les offres d'anciens élèves et parents d'élèves ECE

De nombreux anciens élèves et parents d'élèves libèrent leurs locations chaque année et les proposent aux nouveaux arrivants !

Ces offres sont disponibles uniquement aux élèves inscrits dans nos écoles en contactant notre service.



04 78 29 77 54

Les offres nous parviennent quotidiennement, n'hésitez pas à nous contacter régulièrement.